



Municipalité de La Présentation

772, rue Principale, La Présentation (Québec), J0H 1B0

Téléphone: 450-796-2317

Télécopieur: 450-796-1707

Courriel: batiment@municipalitelapresentation.qc.ca

Formulaire - permis pour abattage d'arbres ornementaux dans le périmètre urbain

* Propriétaire

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse Postale: _____

Téléphone: _____

* Demandeur (si autre que Propriétaire)

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse Postale: _____

Téléphone: _____

* Emplacement visé par la demande

Adresse: _____

Numéro de lot: _____ Matricule: _____

* Détails

Entrepreneur : _____

Nb arbres	Essence	Diamètre tronc	État (mort, dangereux,
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Tout arbre abattu doit être remplacé dans les six mois suivants l'abattage par une essence conforme au présent règlement (La plantation d'érables argentés (acer saccharinum), peupliers (populus), trembles (populus tremuloïdes) et saules (salix) est défendue dans l'emprise de toute rue ainsi que sur une lisière de terrain de six (6) mètres de profondeur en bordure desdites emprises de rue. La plantation de tout arbre est prohibée à une distance de moins de 1,5 mètre d'une borne-fontaine.)

Initiales : _____

Signature: _____

Date: ____/____/20____